



SNUipp/FSU 62

16 rue A. Briand
Maison des sociétés bureau 43
62000 ARRAS

Tél/Fax : 03 21 51 72 26
mail : snu62@snuipp.fr
site : <http://62.snuipp.fr>

RÉUNIONS D'INFORMATION SYNDICALE

Dans un contexte national de refondation de l'école et de préparation de la nouvelle loi d'orientation, le SNUIPP-FSU Pas-de-Calais souhaite, comme il l'a toujours fait, connaître les attentes de ceux qui sont quotidiennement sur le terrain.

Le SNUIPP-FSU du Pas-de-Calais vous invite vivement à participer aux Réunions d'informations syndicales (RIS) de votre secteur qui se dérouleront à partir de 9h :

Aire sur la lys

Salle Foch 56 Boulevard Foch le 28/11

Montreuil/mer

Salle Gambetta mairie place Gambetta le 28/11

Oignie

Salle Pasteur rue Pasteur le 28/11

St Pol/Ternoise

Grande salle CCAS 31 Rue des procureurs le 5/12

Bruay Labuissière

Salle Espace Wallard Rue René-Wallard le 5/12

L'ordre du jour portera sur :

- Audience auprès du directeur académique
- Bilan de rentrée (les chiffres, les difficultés sur le terrain)
- Vos droits
- Les CAPD (commissions paritaires auxquelles nous siégeons qui gère les promos, le mouvement,...)
- La Refondation de l'école
- Tout sujet que vous voulez aborder (direction d'école, rythmes scolaires, surcharge de travail, LPC, AVS/EVS, maternelle...)

N'hésitez pas à venir nombreux

Modalités : vous avez droit à deux ½ journées de réunion d'information syndicale (ainsi qu'à 12 jours de stages de formation syndicale) par an que vous décomptez de vos animations pédagogiques. Vous devez envoyer un courrier (modèle joint) une semaine avant la réunion (soit avant mercredi 21 novembre pour les RIS du 28/11 et avant le 28 novembre pour les RIS du 05/12) par la voie hiérarchique. Nous rappelons que vous devez effectuer 18 h d'animation pédagogique par an (pour les RASED et le spécialisé, nous consulter) mais **vous pouvez décompter sur n'importe quelle animation, aucune animation ne pouvant être considérée comme obligatoire...**